

L'HISTOIRE DU JOUR

Le coquet salaire d'Henri Guaino, victime de la transparence de l'Elysée

Le souci de transparence sur la gestion de l'Elysée affiché par Nicolas Sarkozy se retournerait-il contre son conseiller spécial Henri Guaino ? Toujours est-il que les révélations du « Canard enchaîné » issues du rapport du député socialiste du Lot, Jean Launay, sur le budget de l'Elysée, ont irrité au plus haut point la « plume » du Président. Dans sa dernière édition, l'hebdomadaire satirique relevait qu'Henri Guaino perce-



vait, outre son traitement de conseiller maître de la Cour des Comptes s'élevant à 132 856 euros annuels, une « indemnité de sujétions particulières », autrement dit une prime de 157 512 euros, soit au total 290 368 euros.

Interrogé hier sur France Inter, le conseiller spécial de l'Elysée a refusé de confirmer ce salaire voyant dans cette divulgation « une espèce de transparence totalitaire, mesquine ». Et d'ajouter : « Je ne réponds pas du tout à ce genre de questions. J'ai un salaire qui est déclaré au fisc, qui est conforme aux règles de la fonction publique, je n'ai rien à rajouter là-dessus, je n'entrerai pas dans ce débat. Ou alors il faut afficher le salaire de tout le monde sur les murs de Paris comme on le faisait en Chine à certains moments. Je trouve qu'on tire le débat vers le bas, que tous les coups sont permis, que tous les moyens sont bons. » Jean Launay, lui, confirme ses chiffres. « Ils figurent dans les informations fournies par l'Elysée », souligne-t-il.